

Le 18 août 2026

« Par Système de dépôt électronique »

Me Johanne Skelling

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4292-2025

Enbridge Gaz Québec – Demande relative à la stratégie de décarbonation

Chère consœur,

Conformément aux directives de la Régie énoncées dans votre correspondance datée du 4 août 2026¹, le GRAME dépose par la présente sa demande de paiement de frais finaux dans le cadre du dossier en objet. Les frais inclus dans cette demande correspondent aux travaux effectués suite à la décision D-2026-032, soit l'analyse préliminaire de la preuve d'EGQ portant sur la Stratégie de disposition des revenus issus des unités de conformité visées par le *Règlement sur les combustibles propres*, la préparation de la demande de renseignements no. 2 adressée à EGQ² ainsi qu'une correspondance adressée à la Régie³.

En ce qui concerne les travaux effectués avant la décision D-2026-032 ayant octroyé aux intervenants des frais intérimaires, le GRAME réfère la Régie à la demande de frais déposée sous la cote C-GRAME-0016.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Skelling, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)

cc. Me Adina Georgescu, par courriel (pour EGQ)

¹ [A-0028](#)

² [C-GRAME-0020](#)

³ [C-GRAME-0018](#)